Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CAPET EXTERNE DESIGN & MÉTIERS D'ART

SESSION 2019

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - OPTION DESIGN

Déroulement de l'épreuve

Travaux pratiques et préparation de l'exposé (5 heures)
Exposé et entretien (30 mn + 30 mn)

COMESTIBLE

Documentation

1. Damien POULAIN, artiste et graphiste, *Masks & Sweets*, 2011.

2. La SAUGE, Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée, association, projet *Ground Control*, site du dépôt SNCF du quartier de La Chapelle, Paris 2015-2016.

3. Kaffeform, gobelets à emporter, Berlin, depuis 2017.

Objectif

Engager une pratique expérimentale du design.

Demande

Vous abordez cette épreuve avec une posture d'enseignant capable de se projeter dans une situation réelle en classe de Première STD2A. L'analyse croisée des documents fournis vous permettra de dégager une problématique dans le champ du design. Cette problématique sous-tendra la conception du dispositif pédagogique répondant à l'objectif énoncé ci-dessus.

Vos investigations et propositions seront exposées au jury de manière structurée (l'usage du tableau pourra à ce titre vous aider). Votre soutenance comprendra :
- votre analyse enrichie d'apports culturels personnels,
- les objectifs spécifiques et les compétences que vous visez, ainsi que les modalités générales d'organisation de votre séquence,
- le développement en particulier de l'une des séances de votre séquence pédagogique incluant prérequis, planification du temps, dispositifs spatial et temporel, effectif, ressources, mise en situation et actions des élèves, références convoquées et connaissances nouvelles acquises, transversalités envisagées, type d'évaluation, coopérations au sein de la communauté éducative, etc.

Évaluation

- Rigueur de la démarche d'analyse.
- Capacité à identifier des questionnements.
- Pertinence de la problématique dégagée, de la situation didactique envisagée et des objectifs pédagogiques.
- Cohérence du dispositif adopté et pertinence des modalités d'évaluation.
- Lisibilité, aisance et qualité de la communication.
- Capacité à se projeter en tant qu'enseignant dans sa classe et au sein de la communauté éducative.

Document 1

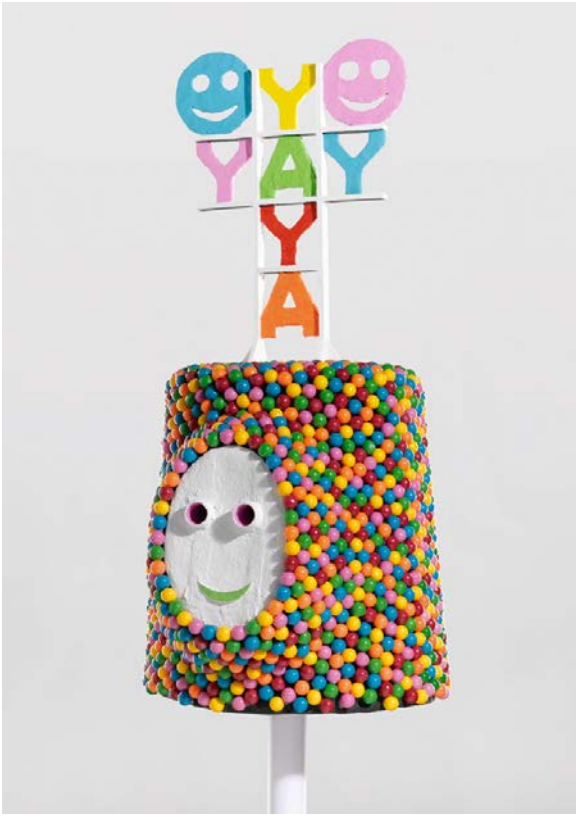

Damien POULAIN, artiste et designer graphique, *Masks & Sweets*, 2011.
Masques réalisés pour l'exposition *Détour Graphique*, Musée de l'Image, Breda, Hollande.
Huit artistes designers étaient invités à collaborer avec des entreprises locales, Damien Poulain a choisi une usine de distribution de bonbons, la Dutch Candy Company, à Jamin, en Hollande.

Document 2

La SAUGE, Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée, association, projet *Ground Control*, 2015-2016.
Site du dépôt SNCF du quartier de La Chapelle, Paris.

Création et animation de jardin potager dans une friche.

La Sauge est une association qui fait découvrir les activités de la Transition Ecologique, et qui a aujourd'hui pour vocation de faire pratiquer une activité agricole à un maximum de personnes. Elle développe des événements fédérateurs de grande ampleur autour du thème de l'agriculture urbaine et elle conçoit puis entretient des jardins potagers en ville sous forme d'ateliers.

Document 3

Kaffeform, gobelets à emporter, Berlin, Allemagne, depuis 2017.
La société Kaffeform produit des gobelets en matériau composite écologique (marc de café, résine naturelle, particules de bois), réalisés par compression et moulage.
Contenance : 300ml. Dimensions : 9 cm x 14 cm. Poids : 160g.
https://www.kaffeeform.com/de/

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.